

Article

« Contre le tout paysage : pour des émergences et ... des oublis »

François Tremblay et Philippe Poullaouec-Gonidec

Cahiers de géographie du Québec, vol. 46, n° 129, 2002, p. 345-355.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/023058ar>

DOI: 10.7202/023058ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Contre le tout paysage : pour des émergences et... des oublis

François Tremblay

Chaire en paysage et environnement
Université de Montréal
francois.tremblay@umontreal.ca

et

Philippe Poullaouec-Gonidec

Chaire en paysage et environnement
Université de Montréal
philippe.poullaouec-gonidec@umontreal.ca

En abordant la question des émergences paysagères et des oublis, nous voulons montrer que le mouvement et la fluctuation des regards et des expériences que l'on peut faire du territoire constituent les quelques prémisses de l'invention paysagère qui prévalent actuellement au Québec. Au-delà des grands paysages à protéger, souvent issus de normes rigides¹, naissent des paysages qui se fabriquent sur des inventions inédites, singulières et souvent sans intention explicitement paysagère comme les friches végétales urbaines, par exemple (Domon *et al.*, 1993). Plusieurs inventions naissent ainsi de regards fortuits que la fixité et la norme ne sauraient encadrer adéquatement et, surtout, qu'elles ne pourraient laisser émerger.

Afin de comprendre en quoi la fixité et la norme ne constituent pas des référents et des outils pertinents et adéquats eu égard aux inventions actuelles des paysages québécois, il faut considérer le paysage dans une perspective dynamique qui met l'accent sur le rôle qu'il peut jouer pour une culture donnée (Cosgrove, 1984; Mitchell, 1994). Pour ce faire, on peut s'inspirer des travaux d'Augustin Berque (1990) pour adopter un point de vue spécifique : le paysage comme trajection. Selon ce point de vue, le paysage résulte des relations complexes qui s'instaurent entre une société et ses lieux, relations qui se fondent sur un processus d'interprétation des qualités des lieux et par lesquelles cette société leur donne du sens. Ce type de définition rejoint les travaux de Michel Conan dans le domaine du paysage. Ce dernier considère que le paysage peut être assimilé à « toute forme de schématisation de la nature qui en permet l'appréciation esthétique » (Conan, 1994a : 363). Il fait l'hypothèse que d'autres pratiques sociales et culturelles du territoire, ne s'appuyant pas nécessairement sur l'appréciation esthétique, favorisent une appropriation symbolique qui contribue à une mise à distance de type paysager (Conan, 1994b : 41). C'est d'ailleurs à partir de cette hypothèse que nous formulons des pistes de recherche du côté des nouvelles pratiques récréatives et touristiques qui induisent des attentes particulières quant aux qualités esthétiques des lieux fréquentés.

Une telle position nous paraît pertinente en raison de l'insuffisance de la définition qui fait consensus dans les études françaises sur le paysage, selon laquelle ce dernier est une « portion de territoire qui s'offre à la vue » (Tiberghien, 1998 : 296). Cette définition, bien que satisfaisante à l'égard du paradigme esthétique qui a dominé et qui domine encore la conception du paysage (schèmes pittoresques), ne rend pas compte adéquatement des nouvelles formes de mise à distance du territoire. En effet, les recherches menées par la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal montrent que la pluralité des regards, l'hybridité des référents esthétiques et les caractéristiques expérientielles des paysages que l'on invente actuellement au Québec sont autant d'éléments qui ne sont pas encore intégrés aux pratiques d'aménagement. Par exemple, ces nouvelles formes de mise en scène paysagère, ces nouveaux types de caractérisation et de mise en forme du paysage, se fondent sur des schématisations de plus en plus nombreuses, s'inspirant notamment des sciences de la nature. D'où la naissance d'une esthétique environnementale ou d'une « artialisation environnementale » (Poullaouec-Gonidec, 1993 : 31) qui fait l'objet d'études canadiennes et américaines de plus en plus nombreuses (Dearden et Sadler, 1989; Wilson, 1991; Prince, 1997). Cette esthétique environnementale, révélatrice du phénomène de réinvention des paysages à partir d'une culture singulière distincte de la culture visuelle classique, prend appui sur l'écologie comme projet social.

Ce thème de la fixité et de la norme semble répondre à un phénomène bien expliqué dans le texte de Daniel Le Couédic (2002) servant d'épine dorsale au présent numéro : l'usure du paysage visuel. Trop de paysages partout banalise et annule la valeur des lieux singuliers. Ce point de vue s'apparente quelque peu à un constat critique (et pessimiste) exprimé par Alain Roger (1991 : 24) : « Nous sommes, devant nos villes et nos campagnes, dans le même dénuement perceptif qu'un homme du XVII^e siècle devant la mer et la montagne. C'est du mauvais pays, du très mauvais pays, qui ne suscite que l'ennui, sinon de la répulsion ».

En réaction à cette usure, on cherche à requalifier les paysages en leur attribuant des significations, aboutissant souvent à des solutions normatives comme pour mieux les figer, de peur qu'ils nous échappent. L'importance accordée au caractère pittoresque de la vallée du Saint-Laurent est l'un des exemples probants de cette fixité. En effet, les représentations courantes et les récents articles qui en témoignent laissent penser que le paysage agricole de la vallée du Saint-Laurent possède une dimension emblématique qui conditionne généralement les formes de mise en paysage que l'on observe sur le territoire depuis une quinzaine d'années.

LE PAYSAGE, LIEU DES MODALITÉS NORMATIVES?

Lorsqu'on aborde les façons dont se produisent et se reproduisent les paysages, on met souvent l'accent sur la fixité et la norme. Par exemple, Bruno Jean (à paraître), dans ses travaux reliés à l'observatoire de la ruralité, montre que la préoccupation paysagère dans la région de Charlevoix s'articule autour de logiques réactives. Cette préoccupation induit des pratiques d'aménagement plutôt rigides et exclusives, notamment en ce qui concerne le zonage et l'intégration architecturale. Dans ce cas, la gestion de ce paysage semble être intimement liée au projet d'une

communauté qui entretient un rapport privatif avec le territoire. De fait, il est intéressant de constater que l'appropriation symbolique par le biais de la valorisation sélective de certaines portions du territoire se fait souvent en réaction à des mutations profondes de ce territoire. Il faut aussi retenir que la réalité paysagère d'un lieu est effective lorsque celui-ci est en mutation profonde et que cette mutation est hautement visible. Comme le paysage s'invente à partir de mutations singulières des milieux, il ne saurait survenir de ces inventions de paysage partout, de manière indifférenciée, non plus qu'il ne saurait y avoir de réponse unique à ces mutations singulières des milieux.

AU-DELÀ DU PAYSAGE FORTUIT, L'INTENTIONNALITÉ

Au-delà de cette seule modalité normative, la construction de paysages semble être de plus en plus conditionnée par la fragmentation et la pluralité des regards paysagers. En raison de cette pluralité, les préoccupations à l'endroit du paysage font l'objet à la fois de revendications et de prises en charge de la part des différents acteurs engagés dans l'aménagement et la gestion du territoire. La production du paysage est de plus en plus soumise aux stratégies toujours uniques et contextualisées de ces acteurs, qu'il s'agisse d'acteurs locaux, régionaux et nationaux.

Les rivières constituent un bon exemple de cette contextualisation. En effet, les paysages de rivière se construisent en raison d'une diversité et d'un très fort contraste entre différents regards (local, régional et national). De ce fait, chacun des acteurs puise à des référents différents et chacun développe une stratégie pour mettre en œuvre le paysage qu'il projette sur la rivière. Ces stratégies trouvent écho dans les conflits et les conciliations d'usage : d'où des modalités de production des paysages qui ne sont jamais les mêmes d'une rivière à l'autre et qui dépendent de l'ensemble des regards spécifiques à un tronçon de cours d'eau. Les stratégies, uniques, empruntent souvent les traits du normatif, mais parfois aussi des avenues intéressantes. Par exemple, la reconnaissance et la documentation de certains « biens culturels » associés à la fréquentation des cours d'eau (portages, chutes ou cascades) peuvent s'intégrer à un projet régional de mise en valeur sans que ces « biens culturels » fassent nécessairement l'objet d'une mesure normative de protection. Le caractère stratégique de la mise en œuvre du paysage se manifeste notamment par des revendications de plus en plus nombreuses et de plus en plus articulées à l'endroit de la qualité et de l'identité des lieux. Comme la mise en scène paysagère de ces lieux possède dorénavant une dimension stratégique pour plusieurs groupes d'acteurs, on doit reconnaître que le paysage se fabrique de plus en plus de manière intentionnelle. Dans les stratégies paysagères qui émergent, l'oubli de certaines caractéristiques du territoire occupe une place importante. En effet, en oubliant volontairement certaines caractéristiques culturelles, physico-spatiales ou environnementales, on peut mieux mettre l'accent sur ce qui est valorisé par différents groupes d'acteurs. Désormais, les inventions fortuites de paysages prendraient donc moins d'importance, d'où la pertinence de mener des recherches sur les dimensions sociales, culturelles et politiques des contextes dans lesquels s'enracinent les projets de paysages au Québec.

PAR-DELÀ LA FIXITÉ ET LA NORME, LE RÉ-ENCHANTEMENT

Chaque localité (ou municipalité), dans sa quête d'identité paysagère, opère d'une même manière ou, plus précisément, adopte une mise en scène paysagère similaire, soit celle du beau coin de pays dont on rêve. Plusieurs exemples témoignent de ce fait, comme celui des paysages villageois du moyen-nord : « Ce sont de pâles reproductions d'un ailleurs valorisé auquel on aspire fortement afin d'être comme tout le monde, c'est-à-dire à l'image de tous pour mieux s'y identifier » (Poullaouec-Gonidec, 1999a : 182).

Le paysage se fabrique souvent à partir d'intentions mimétiques. En fait, l'« ici » prend forme sur l'« ailleurs ». Cette inflexion risque de se confirmer et devenir une réalité à l'échelle du Québec, puisque l'on cherche à créer de beaux paysages partout. La Charte du paysage québécois révèle une telle volonté en affirmant que toute intervention sur le territoire doit prendre en considération le paysage. Ce positionnement laisse entendre que tout le territoire est (ou doit être) un beau paysage et que, par conséquent, nous avons la responsabilité de le mettre en valeur et de le protéger. Dans une telle optique, les destinées du paysage québécois ne seraient-elles pas hégémoniques? Nous en viendrions assez vite à une « labellisation » du territoire en paysage qui entraînerait inévitablement une usure, une banalisation évinçant du même coup l'étonnement, l'exclamation et l'événement de l'expérience paysagère.

L'usure du paysage commande un ré-enchantement qui doit aller au-delà du visuel, vers des descriptions de phénomènes naturels qui mettent l'accent sur une certaine épaisseur de l'expérience du paysage (polysensorielle et intellectuelle). Ce phénomène est illustré avec force par la lassitude de Thoreau lors de sa visite à la chute de la rivière Chaudière, près de Québec.

Bien qu'elles fussent les plus grandes que j'ai vues au Canada, elles ne m'intéressèrent pas autant que les autres, probablement parce que j'étais repu de ces spectacles. Je n'ai rien trouvé de particulier dans le mot chaudière. J'ai vu ici l'arc-en-ciel le plus éclatant dont j'aie jamais rêvé. Il traversait le courant au dessus du précipice [...]. Il ne s'agissait pas de quelques faibles couleurs prismatiques mais d'un demi-cercle complet [...] brillant d'une intensité telle qu'il faisait mal aux yeux (Thoreau, 1996 : 83).

Le fait d'être las des paysages de chutes, qu'il reconnait pourtant comme étant remarquables pousse Thoreau vers « l'être-là », vers l'ancrage dans le lieu même de la chute. Cette recherche d'ancrage se manifeste par la description des effets chromatiques et géométriques de l'arc en ciel tracé dans la « brouillasse que cette énorme chute produisait » (*ibid.*) et repose ainsi sur une forme de narration qui se fonde sur l'expérience que l'auteur a pu faire du phénomène. Le ré-enchantement des lieux dont témoigne cette narration s'appuie donc sur une expérience de l'environnement, sur un vécu qui traduit la sensibilité au lieu. Seul ce rapport au réel amène la fable et la fabulation. Or, on constate l'émergence de formes narratives qui prennent appui sur de nouveaux référents empruntés à la fois aux sciences biologiques et écologiques et aux lectures historiques et culturelles du territoire.

DES PRATIQUES PORTEUSES DE PAYSAGES

Les hypothèses que nous avançons quant au besoin de ré-enchantement du territoire nous amènent nécessairement à considérer des formes de mise en scène paysagère qui s'éloignent du modèle dominant, celui du pittoresque fondé sur les concepts d'harmonie et de proportion entre les masses, les couleurs, les textures. En effet, ce ré-enchantement du territoire, en raison de son caractère subjectif et narratif, renvoie principalement à certaines inventions antérieures. Ainsi l'invention de paysages issue d'une conception de la nature sauvage et transcendante relève précisément des caractères mentionnés précédemment. Le conservationnisme inspiré de Thoreau, en partie responsable de cette fabrication de paysage, recherche l'authenticité des lieux à travers une lecture écologique et anthropologique. Dans le livre *A week on the Concord and Merrimack rivers*, Henry David Thoreau fait de la rivière une métaphore lui garantissant l'authenticité première des significations que l'on attribue au territoire (Oelschlaeger, 1991 : 142). Pour les rivières Concord et Merrimack, les descriptions s'inspirant des sciences naturelles et la lecture anthropologique s'accordant à l'histoire naturelle des lieux lui fournissent les clés de l'identité authentique des lieux, de leur singularité. Avec de tels exemples, Thoreau a influencé des générations de Nord-Américains, par le biais du mouvement conservationniste ou, plus récemment, par le biais des programmes d'éducation relative à l'environnement.

Un exemple de cette influence est donné par le changement d'attitude à l'endroit des milieux humides. Au Québec, ce phénomène s'est développé progressivement à partir des débats entourant la construction de l'autoroute sur les battures de Beauport et la mise en place des derniers aboiteaux dans le marais de Kamouraska, jusqu'à la mise en valeur de parcs comme celui de l'étang Burbank². Aux États-Unis, ce phénomène a été amplement documenté par Prince (1997). De tels changements d'attitude envers certains aspects de nos milieux de vie s'appuient sur l'émergence de communautés esthétiques unies autour de lectures scientifiques des caractéristiques naturelles des lieux. Dans le cadre des réflexions que nous poursuivons sur le paysage, nous considérons ces façons de qualifier les lieux comme des témoins du besoin de ré-enchantement des lieux. Outre le changement d'attitudes à l'endroit des milieux humides, plusieurs autres phénomènes témoignent de ce besoin de ré-enchantement. De ces interprétations particulières des milieux naissent ainsi de nouvelles idées de paysage.

Ces inventions reposent sur des pratiques singulières qui méritent de plus amples explications. Ce sont toutes des pratiques qui permettent à l'individu d'avoir un rapport intime à certains aspects du territoire tout en lui permettant de médiatiser son expérience intime par sa participation à une culture donnée (Conan, 1987 : 52). L'appartenance de l'individu à un groupe de loisirs scientifiques, par exemple, lui fournit une connaissance spécifique (des clés d'interprétation) qui, par la combinaison de divers outils de distanciation par rapport au territoire (littérature, peinture, photographie), lui permet de médiatiser son expérience intime des lieux. Le partage de cette expérience médiatisée favorise le regroupement de communautés qui développent une relation d'engagement esthétique avec leurs cadres de vie (Berleant, 1997 : 148-155). De telles cultures spécifiques sont de plus en plus nombreuses et ce, pour deux principales raisons, soit :

- 1) Le développement d'infrastructures de loisirs extensifs (pistes cyclables sur d'anciennes voies ferrées, sentiers de randonnée, parcours canotables), favorisant un contact direct et continu avec le territoire;
- 2) La production et la diffusion croissantes de connaissances sur le territoire, qu'il s'agisse d'interprétation historique, ethnologique et identitaire du territoire ou de matériel scientifique vulgarisé, favorisant une narration qui sert de base à l'engagement esthétique de la communauté envers ses paysages de prédilection.

Ces deux facteurs font en sorte que les individus fréquentent de plus en plus le territoire dans un but non utilitaire et qu'ils ont à leur disposition de plus en plus de clés d'interprétation leur permettant de formaliser une vision paysagère. Par conséquent, des pratiques d'appropriation territoriale porteuses de paysages sont de plus en plus susceptibles d'émerger. Trois activités nous apparaissent particulièrement fécondes à cet égard : le tourisme culturel, l'éco-tourisme et le tourisme d'aventure.

Le tourisme culturel est de plus en plus favorisé par les acteurs régionaux qui œuvrent dans le domaine du développement touristique. Cette orientation s'inscrit dans un mouvement de consolidation de l'offre axé sur la qualité de l'« expérience touristique » (Tourisme Québec, 1998 : 16). De surcroît, elle est en congruence avec des pratiques locales de mise en valeur identitaire. Par exemple, les dépliants d'interprétation des églises de l'arrière-pays de Lotbinière, le guide *Les chemins du patrimoine* à Bécancour, de même que le guide des parcours historiques de la Gaspésie représentent trois exemples d'initiatives mises de l'avant aux niveaux local, supra-local et régional, qui s'inscrivent dans une dynamique de développement touristique et de prise en charge locale du milieu, fondée sur une identité commune.

Pour ce qui est de l'éco-tourisme, on constate, depuis une dizaine d'années, l'émergence de ce tourisme qui se fonde sur une lecture du territoire s'inspirant des sciences naturelles. Un guide comme *Le Québec au naturel* (Musée du Séminaire de Sherbrooke, 1992), proposant une interprétation du territoire en fonction des régions naturelles, témoigne de la popularité que peut prendre ce type de loisir et de tourisme. Bien que cette forme de tourisme ait des racines culturalistes (voir à cet effet, l'ensemble de l'œuvre de Thoreau), elle se déploie de plus en plus en fonction de descriptions scientifiques « dures ». Par exemple, le tourisme géologique fait appel à des cartes géologiques ou des guides (Chew, 1988) dans lesquels les informations sont très spécialisées et demandent un niveau de connaissance relativement élevé de la part des touristes s'adonnant à cette activité.

Quant au tourisme d'aventure, l'expérience paysagère sous-entendue par une telle activité relève d'un plaisir esthétique où se mêlent le défi, le dépassement et l'effort physique investi sur certaines portions du territoire³. Il s'agit d'une esthétique bien particulière qui se médiatise à travers une culture sportive compétitive, voire extrême, empreinte d'une certaine ambivalence entre l'appropriation et la contemplation des lieux. Même si cette ambivalence ne semble pas compatible avec le regard paysager (Charreton, 1983 : 116), l'effort de fusion avec le territoire se fait de manière réflexive⁴, d'où l'émergence d'attentes spécifiques par rapport à

certaines qualités paysagères pour le tourisme d'aventure. En effet, les rendez-vous de cyclisme tout terrain, les descentes populaires de rivière et les festivals d'eau vive, de plus en plus présents dans toutes les régions du Québec, témoignent de cette croissance. Ces activités induisent des manières inédites d'apprécier les formes singulières du territoire et elles participent directement à leur qualification paysagère.

Chacune de ces trois formes de tourisme institue des façons de médiatiser les expériences intimes avec le territoire, servant ainsi de fondement aux rites d'appropriation symbolique. Dans certains cas, il peut y avoir convergence entre les trois types d'activités touristiques (tourisme d'aventure, tourisme culturel et éco-tourisme). Par exemple, les groupes qui militent pour la préservation des rivières du Québec favorisent des activités propres au tourisme d'aventure et ce, en se servant de critères descriptifs issus de la géomorphologie fluviale tout en se reportant à des toponymes hérités des traditions amérindiennes, des légendes ou de l'époque de la drave. Ce mélange de référents, à la fois motivation sportive, terminologie scientifique et patrimoine culturel, fait appel à un vocabulaire d'une grande richesse pour décrire le territoire : planiol, pleureur, gicleur, trou du diable, porte de l'enfer, rapides chantants et autres cascades malignes. Ces descriptions offrent des prises au développement d'un écotourisme culturel qui vient enrichir le tourisme d'aventure de rivière.

VERS UNE RÉACTUALISATION DES PAYSAGES

Les recherches que mène la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal ont permis de révéler et de colliger plusieurs de ces phénomènes d'inventions inédites de paysages. Ces inventions se distinguent des paysages plus traditionnels par quatre caractéristiques.

La première caractéristique commune aux inventions actuelles de paysage est la pluralité et la fragmentation des regards qui les supportent. En effet, on observe une pluralité des pratiques sociales et culturelles prenant place sur le territoire qui donnent lieu à des nouvelles façons de révéler, de caractériser et de formaliser les paysages. Par exemple, les paysages de rivière se construisent en puisant à trois registres spécifiques : le registre environnemental axé sur l'intégrité écologique, le registre culturel axé sur les patrimoines local, régional et national et le registre physico-spatial axé sur les caractéristiques géographiques des lieux. La construction des paysages par le recours à ces trois registres favorise la mise en évidence de la singularité des lieux. Cependant, cette singularité n'est jamais fixe, elle évolue dans le temps en fonction du sens que les usagers donnent aux cours d'eau, en fonction de leurs sensibilités et en fonction de l'apparition et de la disparition de certains usages. En perpétuelle invention, les paysages correspondent aux reflets du projet collectif que certains usagers se donnent (Tremblay et Poullaouec-Gonidec, 1999).

La deuxième caractéristique est l'hybridation des référents esthétiques. Cette hybridation résulte souvent de la rencontre fortuite entre des reliquats de schèmes pittoresques et des référents esthétiques inhérents aux registres environnemental et physico-spatial. Par exemple, dans un parc régional étudié par une équipe de la Chaire⁵, le dispositif esthétique que représente le belvédère est utilisé dans un

contexte de préservation de l'intégrité écologique des abords du cours d'eau, ce qui interdit d'emblée le dégagement de la vue suggérée par le belvédère. On pourrait n'y voir qu'une contradiction redevable à un mauvais choix des aménagistes. Pourtant, paradoxalement, ce belvédère devient une figure spécifique, un « belvédère-filtre », qui génère sa signification propre. En effet, les arbres viennent voiler l'attrait esthétique du lieu et son cadrage visuel attendu, en l'occurrence la chute. Ce filtre végétal met en évidence d'autres caractéristiques comme la moiteur (générée par l'humidité qui s'échappe du cours d'eau) et la sonorité de la chute. Cette sollicitation des autres sens vient enrichir l'expérience que l'on fait de cette chute.

La troisième caractéristique est l'expérience physique du paysage. Cette expérience peut même devenir une relation extrême, voire une quête d'absolu, témoignant d'un rapport transcendantal au paysage qui relève davantage du sublime que du beau⁶. Ce rapport au sublime s'inspire d'expressions littéraires et picturales bien connues, notamment en ce qui a trait à la nature⁷. Toutefois, il s'agit d'une réactualisation du sublime, car la qualité de l'expérience est constamment menacée par une forme de lassitude. En effet, contrairement à l'expérience du beau, le paysage sublime s'inscrit dans une quête du recommencement, soit celle de revivre une expérience toujours plus intensément. La fabrication du paysage qui en résulte s'opère ainsi selon une temporalité et une forme narrative bien particulières. Les paysages, dans la pratique du tourisme d'aventure, ne se construisent pas uniquement *in situ*, ils se constituent avant l'expérience par la collecte des données cartographiques et l'évaluation du parcours, se poursuivent ensuite dans les pauses de l'activité sportive et se perpétuent après-coup par le récit de la journée au coin du feu ou par le récit de voyage, photos à l'appui. Les activités qui portent de tels regards paysagers sont de plus en plus nombreuses. Ce type de fabrication « avant, pendant, après » n'est pas sans rappeler les premiers touristes (de l'époque du « Grand Tour ») et, évidemment, Thoreau, qui fabriquait les paysages sur lesquels il portait son choix, à la fois par sa préparation minutieuse et par ses choix éditoriaux qui lui permettaient de condenser les expériences.

La quatrième caractéristique est la mobilité de l'ancrage culturel qui sert de fondement à la construction de paysage. En effet, le regard analogique que l'on porte sur le territoire⁸ fait en sorte que les référents deviennent mobiles, conditionnés par les attentes des communautés esthétiques. L'ancrage culturel de la qualification d'une portion de territoire en paysage passe de la culture générale à la culture spécifique des habitants ou des utilisateurs du territoire. Ce phénomène de déplacement de l'ancrage du paysage vers le regard de celui qui fréquente le territoire est d'ailleurs un facteur qui détermine les processus actuels de valorisation esthétique et paysagère des milieux (Lothian, 1999 : 195).

Avec ces quatre caractéristiques, n'a-t-on pas là l'expression persistante d'une condition post-moderne qui ne peut en aucun cas s'accommoder de la fixité et de la norme esthétique? En effet, l'émergence de nouvelles esthétiques que nous avons voulu mettre en évidence s'appuie sur une parcellisation des préoccupations paysagères. Les communautés esthétiques projettent un regard spécialisé sur des espaces qui sont souvent partagés avec d'autres utilisateurs. Il en résulte des paysages toujours originaux, mais aussi de plus en plus ponctuels, attachés à des sites particuliers ou à des parcours spécifiques. Dans ces conditions, les inventions

actuelles s'éloignent du paysage normatif et standardisé. Pour que se renouvelle continuellement le processus de fabrication des paysages en fonction des projets socioculturels propres aux différents acteurs qui valorisent les lieux et le territoire québécois, il faut nécessairement laisser place à l'oubli pour qu'émerge l'invention.

REMERCIEMENTS

François Tremblay tient à remercier le fonds FCAR (bourse de doctorat en recherche) et la fondation Desjardins (subvention de recherche « Société et environnement ») pour le soutien financier que ces organismes accordent à ses travaux.

NOTES

- 1 Il s'agit des normes sociales, culturelles et politiques de légitimation et d'encadrement des « grands » paysages qui adoptent généralement une perspective préservationniste.
- 2 L'aménagement de l'étang Burbank, situé dans le canton de Shipton, près d'Asbestos, est une initiative locale qui a été financée par le programme de mise en valeur de l'environnement (PMVE) d'Hydro-Québec. Il s'agit d'une initiative très intéressante quant à son effet « structurant » sur la qualité du paysage. Elle contribue à la reconnaissance de la richesses écologique comme critère d'appréciation esthétique des milieux humides.
- 3 Par exemple, il peut s'agir des gorges et des rapides que les canoteurs fréquentent, des cascades de glace que les grimpeurs escaladent, ou encore des fjords que les adeptes du kayak de mer sillonnent.
- 4 Les activités sportives de plein air induisent une réflexivité au sens où l'individu ou le groupe qui fait ainsi l'expérience du territoire se met volontairement à distance de celui-ci. Il le regarde comme une entité à découvrir et, de ce fait, il est pleinement conscient de son expérience inédite des lieux. Cette prise de conscience de l'individu dans sa propre expérience des lieux procure un fondement important au regard paysager en émergence dans ces activités de plein air.
- 5 Il s'agit du Parc régional de la rivière Gentilly, initiative de mise en valeur d'une rivière étudiée dans le cadre de la recherche « Évaluation du volet "aménagement" du programme de mise en valeur de l'environnement au plan de la qualité du paysage » menée par la Chaire en paysage et environnement en collaboration avec Hydro-Québec (Direction principale Planification stratégique et environnement).
- 6 Le sublime et le beau sont les attributs d'un jugement esthétique. Ils sont dissociables et souvent opposés. Le beau est une notion qui renvoie à la qualité harmonieuse et finie d'une chose ou d'une scène. Le sublime est infini et dynamique. Il est associé au plaisir vertigineux d'une expérience qui produit la plus forte émotion que l'esprit soit capable de ressentir. À titre d'exemple, la descente d'un rapide tumultueux appartient à l'expérience du sublime.
- 7 Voir la littérature des transcendantalistes du XIX^e siècle et la « Grande nature » des peintres paysagistes du XVIII^e siècle qui ont contribué à développer un langage esthétique qui dépassait toute parole et qui défaisait les mises en forme connues pour susciter un émoi inconnu : le sublime.
- 8 Le regard analogique permet d'apprécier les attributs des paysages parce qu'ils évoquent des paysages valorisés dans la littérature ou dans les médias électroniques. Par exemple, on peut apprécier les îles du Bic non seulement en raison de ce qu'elles évoquent sur les plans culturel et naturel pour la région du Bas-Saint-Laurent, mais aussi parce qu'elles rappellent la topographie des paysages exotiques entrevus dans le *National Geographic* ou à la télévision.

BIBLIOGRAPHIE

- BERLEANT, Arnold (1997) *Living in the Landscape – Toward an Aesthetics of Environment*. Lawrence, The University Press of Kansas.
- BERQUE, Augustin (1990) *Médiance de milieux en paysages*. Montpellier, GIP Reclus.
- CHARRETON, Pierre (1983) Poétique du paysage sportif. Dans Charles Avocat (dir.) *Lire le paysage, lire les paysages*, Lyon, Presses de l'Université de Saint-Étienne, pp. 114-118.
- CHEW, V. Collins (1988) *Underfoot, a geological guide to the Appalachian Trail*. Harpers Ferry, Appalachian Trail Conference.
- CONAN, Michel (1987) Éloge du palimpseste. Dans Bernard Lassus (dir.) *Hypothèses pour une troisième nature*, Paris, Cercle Charles-Rivière Dufresny, pp. 49-53.
- (1994a) Généalogie du paysage. Dans Alain Roger (dir.) *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Paris, Champ Vallon, pp. 360-378.
- (1994b) L'invention des identités perdues. Dans Augustin Berque (dir.) *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Paris, Champ Vallon (Coll. « Pays/paysages »), pp. 37-43.
- COSGROVE, Denis E. (1984) *Social formation and symbolic landscape*. Londres, John Wiley and sons.
- DEARDEN, Philip et SADLER, Barry, dir. (1989) *Landscape evaluation : approaches and applications*. Victoria, University of Victoria press, Western geographical series.
- DOMON, Gérald, GARIÉPY, Michel et LAGUEUX, Sylvie (1993) L'intégration des boisés aux projets urbains : de l'urgence de penser gestion. *Trames*, (3) : 7-13.
- JEAN, Bruno (à paraître) La construction sociale de la ruralité : la place du paysage dans les discours sur la ruralité dans la modernité avancée. Dans Philippe Poullaouec-Gonidec (dir.) *Les Temps du Paysage*, Montréal, Fides.
- LE COUÉDIC, Daniel (2002) Le paysage tué par ceux-là mêmes qui l'adoraient. *Cahiers de géographie du Québec*, 46 (129) : 281-297.
- LOTHIAN, Andrew (1999) Landscape and the Philosophy of Aesthetics: Is Landscape Quality Inherent in the Landscape or in the Eye of the Beholder? Dans *Landscape and Urban Planning*, (44) : 177-198.
- MITCHELL, William J. T. (1994) *Landscape and Power*. Chicago, The University of Chicago Press.
- MUSÉE DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE (1992) *Le Québec au naturel*. Québec, Publications officielles du Québec.
- OELSCHLAEGER, Max (1991) *The Idea of Wilderness: From Prehistory to the Age of Ecology*. New-Haven, Yale University Press.
- POULLAOUEC-GONIDEC, Philippe (1993) Esthétique des paysages de la modernité. *Trames*, (9) : 29-33.
- (1999a) Laboratoire en pratique de projets. Dans Philippe Poullaouec-Gonidec (dir.) *Paysage, territoire d'intentions*, Montréal, Éditions L'Harmattan.
- (1999b) Le paysage et le jardin : la quête de l'événement. *Téoros*, 17 (4) : 33-39.

-
- PRINCE, Hugh (1997) *Wetlands of the American Midwest: A Historical Geography of Changing Attitudes*. Chicago, University of Chicago Press.
- ROGER, Alain (1989) Esthétique du paysage au siècle des lumières. Dans Alain Roger (dir.) *Composer le paysage*. Paris, Édition Champ-Vallon.
- (1991) Le paysage occidental. *Le Débat*, (65) : 19-27.
- THOREAU, Henry David (1996) *Un yankee au Québec*. Montréal, Stanké.
- TIBERGHIE, Gilles A., (1998) Théories et pratiques du paysage. *Critique*, (613-614) : 289-303.
- TOURISME QUÉBEC, (1998) *Pour donner au monde le goût du Québec*. Politique de développement touristique, Gouvernement du Québec.
- TOURNIER, Alain (1994) *Le miroir des idées*. Paris, Édition du Mercure de France.
- TREMBLAY, François; Philippe POUALLOUEC-GONIDEC (1999) *Les enjeux de paysage des cours d'eau : une problématique liée aux conflits d'usages*. Mémoire présenté à la Commission du BAPE sur la gestion de l'eau.
- WILSON, Alexander (1991) *The Culture of Nature – North American Landscape from Disney to the Exxon Valdez*. Toronto, Between The Lines.